



RAPPORT MORAL et d'ACTIVITES

Année 2010 - 2011

Assemblée Générale du 22 juin 2011

INTRODUCTION :

L'ADAPEI 31 est une association parentale militante regroupant un corps de bénévoles actifs qui œuvre pour la reconnaissance des Droits et devoirs de la Personne Handicapée. Il en est de même concernant l'inclusion de celle-ci dans une Société citoyenne à laquelle il **appartient de s'adapter** afin que la Personne Handicapée trouve enfin sa place dans la Cité au moyen d'accompagnements adéquats et d'une accessibilité à tous niveaux.

Le travail de l'ADAPEI 31 est basé sur l'ouverture, l'échange et l'investissement dans de nouvelles solidarités notamment vers la personne handicapée sans solution.

Rappel des dernières réalisations de **l'ADAPEI 31** :

- FAM de St Orens : ouverture prévue fin 2011(23 places)
- Mas de Fontenilles : ouverture prévue début 2013 (53 places)
- FAM expérimental de Balma pour personnes handicapées vieillissantes: ouverture prévue début 2013 (70 places)
- Développement du secteur autisme ados et accueil, en nos locaux, du dispositif d'évaluation des personnes autistes de plusieurs départements de notre région.

I. RAPPEL DES VALEURS DE L'ASSOCIATION :

Elles sont portées par le projet associatif qui vient d'être réécrit cette année :

- Valeur de solidarité, de respect,
- de dignité, d'humanisme, d'égalité de traitement,
- de justice, de citoyenneté,
- de reconnaissance des Droits de la Personnes Handicapée.

II. Les MISSIONS de l'ADAPEI 31 :

Ce sont des missions **ASSOCIATIVES**, à savoir :

- la mobilisation des forces vives d'une Association qui se veut militante,
- le recrutement et l'intégration de bénévoles dans toutes ses instances,
- le développement d'un militantisme associatif afin de faire reconnaître l'existence du Handicap Mental qui ne doit plus être considéré comme un parent pauvre du handicap non seulement au niveau de la Cité mais aussi au niveau national et européen,
- recentrer ses actions sur la PH, coordonner et mettre en cohérence les prises en charges et les accompagnements de la personne avec ou sans solution,
- Apporter des réponses d'un niveau de compétence élevé afin de permettre l'inclusion de la PH dans la Cité à tous niveaux,

- Etre reconnue par les Pouvoirs Publics en tant qu'expert de qualité et de référence en matière d'accompagnement au handicap mental et devenir un interlocuteur de poids vis-à-vis des autorités de Tutelle,
- Obtenir des soutiens financiers afin de mener à bien ses actions,
- Etre à l'écoute des Familles,
- **Veiller à ce que le Handicap Mental ne soit pas confondu de manière inadaptée avec le secteur vieillissement dans la nouvelle politique de globalité de la DEPENDANCE.**

III. Les ACTIVITES ASSOCIATIVES :

L'ADAPEI, en confiant la gestion de ses Etablissements à l'AGAPEI a, cette année, pris un nouveau tournant qui va lui permettre de recentrer ses actions sur la vie associative et sa politique du handicap.

1. Sur le plan interne :

1. Le Président :

Garantit le bon fonctionnement associatif et représente l'ADAPEI 31 en justice.

2. Le Bureau :

Composé de 7 membres, assiste le président dans sa fonction.

3. Le Conseil d'Administration :

*Composé de 24 membres dont une majorité de parents, met en œuvre le projet associatif en s'appuyant sur ses valeurs, garantit le respect des statuts, est en charge de la politique associative ainsi que ses grandes orientations définie par le **Comité politique et d'animation**.*

4. Les Commissions et groupes de travail :

○ **Commission ASF : (C° Accueil et Soutien des Familles)**

- La permanence se poursuit le mardi de 14H 30 à 16H 30 au siège de l'association (excepté juillet et août) pour répondre aux appels téléphoniques, aux courriels reçus à notre adresse asf@adapei31.com et accueillir les familles adhérentes ou non.
- Elle permet à des parents d'écouter, d'informer, de conseiller d'autres parents, de faire bénéficier chacun de l'expérience des autres
- Les sujets les plus fréquemment abordés concernent la recherche de places en établissement, la protection juridique, la rente-survie, l'épargne-handicap, les problèmes relationnels, les loisirs, l'aide à domicile..... Pour répondre au mieux aux demandes, l'ASF s'occupe de réunir la documentation nécessaire.
- L'ASF maintient le contact avec les familles adhérentes gardant leurs enfants à domicile, envoie par courriel les informations dont celles associatives, travaille à la réorganisation de la commission ASF.

○ **Commission SAAP : (Service d'Aide et d'Accompagnement à la Personne)**
(J. Henry)

- La commission SAAP a été créée officiellement en 2010 et s'est réunie avec ses six membres trois fois depuis novembre 2010. Objectif : état des lieux et identification des besoins. La nécessité de la création de cette commission vient du constat qu'un grand nombre de personnes handicapées ne sont pas en structure et n'ont aucun accompagnement et de ce fait se trouvent sans solution satisfaisante. A noter qu'entrent en ligne de compte, aussi, des personnes en situation de handicap se trouvant dans une structure non adaptée à leurs besoins avec les conséquences qui en découlent. Les familles sont souvent en difficulté quelque soit l'âge de la personne handicapée. A cela vient s'ajouter le problème du vieillissement des parents. Même si la personne est accueillie en Foyer de jour ce n'est parfois pas suffisant et il faut faire appel ponctuellement ou non à des aides à domicile. Chacun a pu le constater, en tant que parent ou comme témoin, dans son entourage, les familles ne savent pas à qui s'adresser. Elles se tournent le plus souvent vers des services d'aide à domicile classiques, généralement de type agréé, proches de leur domicile. Ces services ne sont pas adaptés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental.
- La Maison Départementale de la Personne Handicapée est consciente de cet état de fait mais n'est pas, actuellement, en mesure d'y apporter une solution son rôle étant de statuer sur des orientations ou non, d'affecter des Allocations de Compensation du Handicap, ... mais en aucun cas d'orienter vers un établissement ou une association.
- Les membres de la commission sont unanimes sur la nécessité d'apporter des solutions dans le cadre de l'association. Les premiers travaux de la commission ont porté sur l'état du besoin tout d'abord quantitatif et ensuite qualitatif. Une première analyse a porté sur les besoins identifiés à la fois par la MDPH et par les listes d'attente pour une admission en Etablissement de l'ADAPEI31. La commission a commencé à rencontrer chaque unité de gestion afin de cerner le type d'accompagnement à dispenser. Ces deux éléments permettront de calibrer la réponse à donner pour satisfaire les besoins d'accompagnement.

○ **Commission FINANCIERE ET D'INVESTISSEMENT :**
(M. Sablayrolles)

Elle s'est réunie trois fois :

- *Au mois de juillet 2010* au titre de la commission travaux pour analyser les projets de rénovation de la MAS les champs Pinsons permettant la mise à disposition de chambres individuelles pour tous les résidents et pour étudier les conditions de financement du projet du FAM de Saint-Orens.
- *En septembre 2010* pour préparer les décisions du Conseil d'administration relatives aux nouveaux investissements qui devaient être portés dans les budgets 2011. Les examens se sont faits en s'appuyant sur les plans de financement à 5 ans, l'étude des PPI existants ou déposés pour validation et le bilan financier à fin 2009 de chaque établissement.
- Elle s'est réunie également pour étudier les résultats 2010 de chaque établissement et de l'ensemble de l'association, préalablement à la réunion du Conseil d'administration d'*avril 2011*.

○ **Commission NOUVEAUX BESOINS : (MH Lansard)**

- Nous poursuivons de la réflexion sur le projet associatif, et la constitution d'un **groupe « Education Nationale »** : pour gagner en efficacité dans notre travail avec l'Education Nationale, ce groupe constitué de parents, d'administrateurs et de professionnels a commencé à fonctionner. Il met en commun informations et besoins, de façon à faciliter l'insertion scolaire et la scolarisation de nos jeunes..
- La Commission poursuit sa réflexion sur la façon de régénérer, et renforcer notre association.
- L'ADAPEI 31 a été associée à l'opération « 1° départ en vacances » de la Région Midi-Pyrénées pour permettre le départ en vacances de jeunes en situation de handicap remplissant les critères sociaux.

○ **Commission INFORMATION ET FORMATION des bénévoles :**
(F.Darmaillacq)

La commission s'est réunie trois fois en présence de ses membres sachant que ces derniers échangent très souvent par courriel.

- **Le journal**

Depuis la dernière AG, elle a construit trois Signes de vie dont les thèmes ont été :

- La politique du logement de l'association,
- Le numéro spécial AGAPEI,
- Le numéro spécial Loisirs à propos duquel nous voudrions remercier tous les adhérents et personnes accueillies pour leurs superbes témoignages.

- **Une rencontre salle du Sénéchal**

la rencontre du 7 mai, salle du Sénéchal, autour du thème santé et handicap a, elle aussi, beaucoup mobilisé la commission ;

- **Le site internet**

Enfin, la commission participe à l'élaboration du site internet de l'association. Dès que le nouveau site sera en ligne, la commission aura la responsabilité du contenu des pages associatives selon des modalités que le bureau n'a pas encore fixées.

- **Pour l'avenir**

La commission souhaite travailler de façon plus étroite avec l'ASF afin d'améliorer la circulation de l'information ; elle souhaite être à l'écoute des adhérents en les sollicitant sur les thèmes qu'ils aimeraient voir traiter.

o **Commission DES CVS : Commission des Conseils à la Vie Sociale)**

(G. Bouteille)

Cette commission constituée de l'ensemble des parents élus au C.V.S. et des administrateurs représentant le C.A. au conseil de la vie sociale. Cette commission se réunit environ 2 fois par an.

Outre sa fonction de veiller au bon déroulement des C.V.S dans les différents établissements, celle-ci s'est donnée pour mission, cette année, de se mobiliser dans l'accueil, le soutien, le dialogue, l'aide et l'écoute des familles, en coordination avec la commission A.S.F (Accueil et Soutien des familles)

En effet aujourd'hui l'Adapei 31, dégagée des préoccupations gestionnaires, souhaite s'investir pleinement dans le développement de la relation avec les familles. A ce jour, des réunions de parents ont eu lieu dans plusieurs établissements et se poursuivent. Cela nous permet de cibler des actions associatives à mettre en place ou à en développer d'autres, suite aux besoins exprimés par certains d'entre vous.

Ces échanges constructifs devraient permettre à l'association d'apporter des réponses appropriées et explicites, aux questions parentales posées avec, si nécessaire, des intervenants extérieurs si le besoin s'en fait sentir. Nous porterons à votre connaissance le bilan de cette nouvelle orientation lors de la prochaine assemblée générale.

o **Commission FETES ET LOISIRS : (G. Azulay)**

Outre l'aspect festif des manifestations organisées par la commission, l'objectif recherché est de provoquer des rencontres entre les familles de

l'ADAPEI 31.

3 évènements ont marqué l'année 2010 :

- le voyage en ARAGON au mois de mai et qui a permis à 45 personnes de se retrouver.
- le déjeuner avec après-midi dansant le 24 octobre au Gypsi où 180 personnes ont fait la fête.
- le loto du 5 décembre a connu un vif succès et a permis de faire un bénéfice de 4795 euros.

○ **Groupe de travail « LOGEMENT » : (MH Lansard)**

Il est composé d'administrateurs et de professionnels, il a conformément au projet associatif, pour premier objectif de faire un état des lieux des divers modes d'hébergements avant d'envisager une amélioration quantitative et qualitative. Ce travail se fera en lien avec la Mairie de Toulouse, le Conseil Général, les sociétés HLM

○ **Groupe de travail des REFERENTS ARTISTIQUES :**
(C.Cammas et M.Chave)

N'a pas fonctionné cette année du fait de la mobilisation des forces à d'autres niveaux.

2. Sur le plan externe :

L'activité de l'ADAPEI 31 durant l'année écoulée s'est concrétisée par diverses manifestations à savoir :

- Participation dans les CCAS de Tlse aux journées de sensibilisation au Handicap Mental, les 1,2 et 3 décembre 2010 à l'occasion de « La journée internationale des Personnes Handicapées»,
- Journées du patrimoine 18/19 septembre 2010 (portes ouvertes de l'Espace mémoire du Lauragais),
- Appui aux diverses manifestations de « Ni pauvre ni soumis » (mobilisation du 27 mars 2010,
- Cycle de Conférences sur la santé salle du Sénéchal :
La 1^{ère} conférence est fixée au 7 mai 2011. La seconde se déroulera en octobre prochain.
- inauguration de la cuisine centrale aux Portes ouvertes de Fontenilles, et rencontre avec les familles et les Adhérents.
- Fête des 3 ADAPEI le 24 octobre 2010,
- Loto de Balma le 5 décembre 2010 ,
- - juin 2011 voyage à LA ROCHELLE : 44 inscrits dont 19 PH.

- A venir :
 - 16 octobre 2011 déjeuner dansant au GIPSY.
 - 27 novembre 2011 loto annuel à balma. "

IV. **Les GRANDS axes pris par l'ADAPEI 31** durant l'année écoulée :

1. Projet associatif :

Ce Projet associatif de fidélité à l'engagement pris dès l'origine par l'ADAPEI 31 vient d'être reformulé en certains points, et tout en conservant ses fondements, il répond désormais aux nouveaux enjeux découlant de la création des ARS.

2. Charte Générale d'Accompagnement de la personne en situation de handicap :

Sous l'impulsion de parents de l'IME, une charte d'accompagnement de la personne en situation de handicap a été élaborée et votée en CA.

Cette Charte a pour but de **garantir** l'accompagnement de toute personne handicapée dans nos établissements ; elle sera annexée à notre projet associatif et proposée pour introduction au projet associatif de l'AGAPEI, association gestionnaire des Etablissements de l'ADAPEI 31.

3. Mise en place de l'Instance de Médiation

(qui a fonctionné une fois cette année à l'ADAPEI 31)

V. **LIENS INSTITUTIONNELS et PARTENARIATS :**

1. Partenaires associatifs :

Les 3 ADAPEI 31,32 et 82 ont cette année à nouveau, développé des rencontres autour de journées de réflexion et de réunion des membres des 3 CA :

- 16 octobre 2010 journée de réflexion des invités venant du Nord qui nous ont fait part de leurs connaissances et expérience en matière d'Aide à la personne.
- 15 janvier 2011 réunion sur le thème du fonctionnement des CVS.

2. Partenariats Institutionnels :

- **La CDAPH et la MDPH :**

L'ADAPEI 31 intervient toujours à la CDAPH par le biais de 3 de ses administrateurs à raison d'une fois par semaine. Les demandes sont encore cette année en nombre croissant et si la grande majorité de celles-ci obtiennent une réponse favorable de la part de la MDPH, il n'en reste pas moins que, dans la pratique, il reste de grandes difficultés d'application compte tenu du manque de places d'accueil, du manque d'AVS et de la restriction des budgets.

- **L'Education Nationale :** (Réf. Avec le Groupe de travail ADAPEI 31)

- **L'ARS :** rencontre avec la Directrice territoriale de l'ARS autour des thèmes des appels d'offre, de la problématique du vieillissement, des sorties d'ESAT ainsi que sur des échanges sur la qualité des services offerts.

- **La Mairie de Toulouse :**

En effet, la Mairie de Toulouse a multiplié les moyens de mise en œuvre afin que la ville devienne accessible à TOUS en adoptant le concept de « Ville sans barrière ». Notre partenariat se vérifie :

- ✓ *en matière de transports :*

Notamment avec TISSEO dans le cadre de la spécificité du handicap mental en matière d'Accessibilité notamment au métro et tram Toulousain.

- ✓ *Au niveau culturel :*

Avec les Musées qui ouvrent leurs activités au handicap mental par le biais de nos Etablissements.

- **Mairie de Ramonville Saint Agne :**

L'Adapei a été signataire de la charte Ville Handicap de Ramonville-St-Agne.

3. Partenariat en matière de LOISIRS :

Le Club Alouette supervisé par la C° Loisirs s'est vu octroyer cette année une subvention de 4.000 euros

Témoignage d'une bénévole du Club :

« Le Club apporte à tous, aussi bien aux jeunes qu'aux animateurs, un plaisir réel de se retrouver. Il s'instaure entre nous une certaine complicité mais tout en faisant respecter des règles de vie en communauté lors des week-end notamment. Nous sommes là pour leur faire passer de bons moments dans la joie, la bonne humeur, le partage, l'entente.... et ce, nous essayons, avec beaucoup d'écoute. Le club symbolise je pense la détente, les loisirs, les activités diverses Nous essayons d'être là, nous en tant qu'animateur du club, pour le côté ludique, distractions, activités... et ce avec nos moyens, nos capacités individuelles et au mieux que nous le pouvons. C'est aussi leur permettre de sortir du quotidien et du contexte familial dans des cadres toujours différents et divers (ferme, montagne....) Nous essayons de diversifier les sorties, leur proposer des activités nouvelles (théâtre, ateliers déco, cours de danse....) C'est avec beaucoup de plaisir et d'étonnement (pour ma part), que nous apprécions leur investissement, envie d'essayer, de tenter de nouvelles choses, de se dépasser parfois.... Mais le gros problème c'est que nous ne sommes pas assez nombreux en tant que bénévoles..... ce qui limite aussi le nombre de jeunes parfois lors de sorties! Et pour pouvoir assurer les sorties, les roulements sont parfois difficiles..... »

- ASL association sportive initiée par l'ADAPEI (subvention de 5.000 euros).
- Mairie de toulouse (dans un travail d'ouverture quant à l'accueil et les vacances au niveau de la petite enfance déficiente mentale) et qui déjà inclue des AVL formés au handicap dans ses structures d'accueil et loisirs.

4. Les rencontres UNAPEI, URAPEI, FEGAPEI :

- CCR 24 sept 2010 sur le « Nouvel environnement social de l'ARS »
- CCR à Figeac sur les Tutelles le 25 novembre 2010
- CCR à Albi sur les programmes et réseaux Européens le 18 mars 2011
- CONGRES FEGAPEI les 28 et 29 avril 2011
- CCR 28 mai 2011 sur « La fratrie » à Figeac par l'URAPEI et les APEAI 46 et 12.

VI. AUTRE PROBLEMATIQUES ABORDEES EN BUREAU AU COURS DE L'ANNEE ECOULEE :

Au fil de ses réunions le Bureau a été amené à réfléchir sur d'autres sujets évoqués dans notre projet associatif :

- **Création d'un Comité scientifique et technique** qui nous devrait conduire à changer de modèle en refusant désormais l'idée que la Personne handicapée ne peut évoluer à condition que l'on mette à sa disposition des accompagnements environnementaux qui permettront bien au contraire de développer ses potentiels de personne singulière,

- **Création d'un observatoire associatif,**
- **Partenariat avec Education Nationale** (développement d'une inclusion scolaire plus soutenue) avec un regard plus large sur les méthodes qui ont fait leurs preuves et qui sont utilisées en divers lieux d'Europe et du Canada,
- **Développement de l'offre de Services d'Accompagnement de la Personne handicapée sans solution,**
- **Développement d'une réflexion déjà amorcée, sur le «LOGEMENT»** qui permettra de passer de la notion d'hébergement à celle du «Droit au logement»,
- **Développement et consolidation de l'ASF.**

